FAQ

Mon client grandit

Rechercher

- Mon client souhaite développer ses activités, se pose-t-il les bonnes questions ?
  - Son règlement de travail ne doit-il pas être mis à jour ?
  - N'est-il pas temps de faire un audit de sa politique salariale ?
  - D'optimiser son package salarial ?

  Faites le point sur la **gestion administrative RH** de votre client !

  Pour l'accompagner au mieux, UCM réalise des audits sociaux.

  Peut-être a-t-il besoin de **maitriser ses indicateurs RH** pour **mieux piloter son entreprise** et **optimiser sa gestion salariale** ?

  Parlez-lui d'appistat, cette solution va lui permettre :

  - de comprendre la situation actuelle
  - de mesurer l'impact sur la performance de votre entreprise
  - de déployer des plans d'actions concrets
  - d'analyser les effets de votre politique interne.

  Intéressé ? Remplissez le bon de commande en ligne.

  Plus d'infos ? N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse solutionsrh@ucm.be ou par téléphone au 078/05.11.05.

  Avez-vous trouvé cette réponse utile ? Oui NonAucun vote pour l'instant

- Comment éviter les majorations de cotisation sociale pour mon client ?

  Votre client installé comme indépendant complémentaire **développe son activité** ? Il souhaite se **consacrer pleinement** à son entreprise, sans exercer d'autre activité professionnelle ?

  Il doit alors **changer de statut** pour devenir indépendant à **titre principal**.

  Prévenez-le qu'il doit absolument **avertir sa caisse d'assurances sociales** dans les **15 jours** ! Cette dernière, recalcule les cotisations sociales et lui évite donc des **majorations**.

Comment ? Un simple **mail ou courrier** suffit pour acter ce passage.

Prenez contact, vous ou votre client, avec la Caisse d'assurances sociales UCM (sans oublier de mentionner le numéro de dossier de votre client) : cas@ucm.be

Avez-vous trouvé cette réponse utile ? Oui NonAucun vote pour l'instant

- Mon client se fait aider, quid du conjoint aidant ?

  Votre client est débordé ? Il a la possibilité de demander à son époux ou épouse de devenir **conjoint aidant**.

  Si votre client fait appel à un aidant ou à son conjoint pour l'assister dans ses tâches, en principe, ces derniers sont assujettis au statut social des indépendants.

  Ils ont les mêmes droits et les mêmes obligations qu'un indépendant.

  Attention, il existe cependant 2 exceptions : l'aidant occasionnel et le jeune aidant de moins de 20 ans.

  Des questions ? Contactez votre experte **Jamila Ferjaoui,** votre contact privilégié en tant que comptable !

  jamila.ferjaoui@ucm.be ou +32 81 32 07 02.

  En savoir plus ? Consultez les infos sur le statut social de l'aidant.

  Avez-vous trouvé cette réponse utile ? Oui NonAucun vote pour l'instant

- L'activité de mon client se développe : quand passer en société ?

  L'activité de votre client prend de l'ampleur et il se sent prêt à diriger une entreprise ? Pour savoir quand passer en société et quel type de société choisir, conseillez votre client en prenant en compte les impacts fiscaux, juridiques et économiques.

  Votre client passe en société ?

  Conseillez-lui **appipay manager**, la solution de **gestion de la rémunération** du dirigeant d'entreprise. Avec appipay manager, il encode les **modalités de calcul de son précompte professionnel** et communique les **avantages** éventuels dont il bénéficie (tantièmes, titres-repas, jetons de présence, cotisations sociales d'indépendant …), au rythme et au moment qui lui convient. En plus, tout cela se gère de manière totalement **digitale** dans un **environnement web sécurisé** !

  Plus d'infos ? Pour tout savoir sur appipay manager, c'est par ici.

  Contactez-nous via ce formulaire et un conseiller UCM vous recontactera dans les meilleurs délais.

  Avez-vous trouvé cette réponse utile ? Oui NonAucun vote pour l'instant

- Quelles démarches administratives pour engager du personnel ?

Pour pouvoir satisfaire une clientèle de plus en plus large, votre client a décidé **d'engager du personnel**.

Accompagnez-le dans ses démarches administratives et **évaluez avec lui** si sa société est **suffisamment rentable** pour **recruter du personnel**.

Une des mesures phares du **Tax shift** est le **1er travailleur** dit **"gratuit".** Pour le premier engagement, l'employeur est **exonéré des cotisations patronales de base de sécurité sociale**, et ce à vie !

Calculez le coût de votre premier engagement grâce à notre simulateur.

Plus d'infos ?

Avez-vous trouvé cette réponse utile ? Oui NonAucun vote pour l'instant

- Mon client souhaite s'associer : comment bien négocier la transition ?

Pour développer son activité, créer une nouvelle société ou encore assurer la reprise de son entreprise, votre client a décidé de s'associer à un ou plusieurs confrères.

Accompagnez-le pour bien négocier cette transition et accomplir les démarches administratives nécessaires.

Profitez des **conseils juridiques** des Conseillers UCM !

Ils pourront par exemple vous guider lors de la rédaction de la convention d'associés.

Découvrez les **avantages** d'être affilié au service juridique UCM.

Votre client souhaite **s'affilier à UCM Mouvement** pour profiter de tous les avantages offerts ? C'est par ici que ça se passe.

Avez-vous trouvé cette réponse utile ? Oui NonAucun vote pour l'instant

Mon client a une super idée

Mon client démarre son activité

Nos points de contact